

Vice-président en charge d'une zone géographique

DESCRIPTION DE FONCTION

1° La mission et les valeurs des foyers Claire Amitié Internationale

La mission de Claire Amitié est une mission d'accueil, d'accompagnement et de formation intégrale prioritairement de jeunes filles, jeunes femmes, jeunes mères avec enfants, en difficulté de tous pays. Elle est mise en action par les associations qui gèrent localement l'œuvre de Claire Amitié.

Elle veut aider les jeunes filles et jeunes femmes accueillies à :

- ◆ se connaître elles-mêmes et à s'épanouir dans toutes les dimensions de leur être,
- ◆ s'approprier les moyens de leur développement,
- ◆ prendre leur place dans la société par l'obtention d'une formation professionnelle, d'un travail ou d'une activité génératrice de revenus et d'un logement,
- ◆ prendre des engagements dans la société civile et pour celles qui le veulent, dans la vie de l'Eglise.

Les valeurs dans lesquelles s'organise cette mission sont :

L'amour de l'autre avant tout

- ◆ Porter un regard personnalisé et attentif sur chaque être avec la volonté de le faire grandir est le préalable à toute action sociale au sein de Claire Amitié.
- ◆ Accueillir avec amour et considération, dans un esprit de bienveillance et de proximité, mais aussi patient, exigeant et ouvert à l'échange.

La personne humaine est un tout

- ◆ Considérer la personne dans son unité, un être à la fois spirituel et corporel, car le développement intégral de la personne humaine et la croissance sociale se conditionnent réciproquement.

La priorité aux pauvres surtout

- ◆ Depuis sa création, Claire Amitié a toujours donné la priorité aux pauvres (pauvreté affective, pauvreté matérielle ou sociale et à tous ceux dont la dignité a été bafouée ou méprisée.

Faire Famille ensemble

- ◆ Comme dans une famille nous voulons :
 - Accueillir, héberger, nourrir et sécuriser
 - Reconnaître la singularité de chacun
 - Garantir à chacun l'exercice de sa liberté
 - Susciter une participation active
 - Permettre à chacun de se réaliser
 - Créer du lien et des liens

2° Les responsabilités du Vice-Président en charge d'une zone géographique

Votre principale responsabilité est **de conseiller, soutenir et apporter votre expérience** aux responsables des foyers dont vous avez la supervision et ceci dans leur mission d'élaboration et de réalisation de leur plan stratégique et financier. **Vous représentez le (ou les) foyer(s)** de cette zone géographique **au conseil de CAI**, vous êtes leur porte-parole et défendez ses intérêts auprès de celui-ci.

Le conseil, le soutien et l'apport d'expérience pourront se faire soit de **manière réactive** en répondant aux questions, interrogations, suggestions des responsables des foyers soit de **manière proactive** en posant des questions, donnant des commentaires ou avis aux responsables des foyers sur leur action locale.

Le conseil (tel que défini ci-dessus) devra être factuel et humain :

- **Humain**, car nous attendons de vous une bonne connaissance des réalités de terrain que vous construirez par des visites aux foyers, la participation aux fêtes et aux événements lors de ces visites et par un dialogue régulier et informel avec les responsables. Pour vous permettre de construire cette relation humaine, vous serez informé à l'avance par CAU des évolutions, recrutements et changements d'affectation des membres permanents.
- **Factuel**, car nous attendons de vous une bonne **maîtrise des instruments de mesure et des budgets** mis en place par les foyers. Par l'analyse de ceux-ci et la maîtrise des chiffres, vous serez en position de répondre aux questions mais également d'interroger les responsables sur la direction stratégique ou opérationnelle à donner au foyer...

Dans la cadre de votre fonction de **Vice-président**, vous rapporterez à :

- Au Président de Claire Amitié Internationale **au préalable et au conseil de CAI**

De manière plus spécifique, le conseil que vous apporterez se fera:

1° Lors de l'élaboration du plan stratégique:

- Vous soutiendrez la responsable du foyer dans son travail d'élaboration du plan stratégique triennal et annuel en collaboration avec la conseillère en charge des foyers d'Afrique. Le plan stratégique inclura la manière dont le foyer doit se développer en termes de services offerts aux personnes accueillies, en termes de profils des personnes accueillies et en termes de quantité de personnes accueillies.
- En particulier vous apporterez un soutien lors l'élaboration de nouveaux produits ou services.

2° Lors de la traduction financière du plan stratégique :

- Vous serez la première personne auquel la responsable présentera son plan financier annuel. À ce titre, vous l'aidez à factualiser les données de son budget, à gommer les incohérences et à développer des sources de recettes locales.

3° Lors du suivi des budgets durant l'année :

- Vous analyserez de façon mensuelle les écarts entre le budget et les dépenses et les recettes réalisées et vous soutiendrez la responsable dans la mise en place d'un plan d'action pour limiter l'impact négatif potentiel de ces écarts.

4° Lors de l'élaboration de dossiers d'investissement :

- Vous accompagnerez la responsable lors de l'élaboration de son dossier d'investissement.
- Vous pourrez être amené, en fonction de la complexité du dossier, à prendre part de manière active à la réalisation du projet lié à un investissement (analyse des réponses d'un appel d'offres, suivi avec un architecte ou entrepreneur, réunion avec des autorités locales,...)

5° Lors de questions juridiques :

- Vous apporterez votre soutien aux responsables dans les réponses qu'elles doivent apporter à des questions juridiques complexes.

Outre votre rôle de conseil auprès des responsables des foyers, vous serez aussi amené à :

- Appuyer les responsables dans leurs relations avec les présidents et les amis des associations locales.